

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 62 (1924)

Heft: 16

Nachruf: Théophile Rittener

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

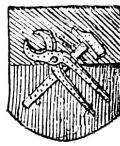
JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

**ARMOIRIES COMMUNALES**


Mollens. — Les armes de cette commune que nous avons vues dans la *Feuille des avis officiels* consistent en un écusson divisé horizontalement en deux parties, l'une supérieure d'argent, l'autre inférieure d'or ; et sur ce champ ainsi divisé, un lion rouge dressé sur ses pattes de derrière tenant en ses griffes antérieures une massue d'or.

Nous ne savons rien de précis sur ces armes qui seraient celles des nobles de *Mollens*, issus de la maison de *Mont*. Les armoiries des Sires de *Mont* portent un demi lion (tête et pattes antérieures, soit un *issaut de lion*, en termes héraldiques) bleu sur un champ d'or. Ces armes ne rappellent donc que de loin celles des *Mollens*. Il serait intéressant de savoir ce que signifie ce lion rouge tenant une massue et la raison pour laquelle l'argent et l'or ont été choisis comme champ de l'écusson. Si l'un de nos lecteurs pouvait nous donner quelques explications à ce sujet, le *Conteur* lui en serait reconnaissant.


Pompaples. — En 1923, sauf erreur, Pompaples s'est offert un écu divisé horizontalement en deux parties égales : la partie supérieure verte et l'inférieure rouge ; sur le champ ainsi formé une tenaille et un marteau d'or en sautoir. Le Dictionnaire historique *Mottaz*, nous dit qu'il y avait à Pompaples en 1658 une société militaire : *l'Abbaye des maréchaux* ; le 4 mai 1743 se constitua une nouvelle société : *l'Abbaye verte*. Ces deux sociétés firent confectionner en 1791, de compte à demi, un drapeau commun rouge et vert portant l'image d'un marteau et de tenailles qui coûta 240 florins, d'où l'origine des armes de Pompaples.

**TOUZENET DEIN L'AUTRO MONDO**

O dzor que Touzenet s'étai zu maryâ avoué la damusalla Perterosset, que l'étai dan venyâ madama Touzenet, clli dzor que Touzenet l'arâi bin mi fé de sè gangueli à fin coutset dâo pubilio et de jamé lâi redechindre. S'étai accordâ avoué sa Touzenetta quenmet on patâi et dâi z'haillon de la demeindze. Du lo matin tant qu'âo borgne né n'étai que dâi crôüte parole, dâi z'insurte, dâi tchou qu'on sè pliantâve, dâi mourgâie et dâi niéze eintre lè doû :

— T'en a meintu !
 — Lo dzanliâo l'è dein ta tsemise !
 — Vilhio resse !
 — Granta serpeint !

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences**ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—****six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus****ANNONCES****30 cent. la ligne ou son espace.****Reclames, 50 cent.***Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

— Rabllion !
 — Ecovire ! et dâi z'affére dinse.
 Et tota la né dâi :
 — Tire-te lévé !
 — N'é dza rein de pliicie !
 — Te preind tot lo lévet !
 — Vire-tè !
 — Onna ráva !
 — Te cheint mau !
 — T'eimpouésene !

Et dinse tant qu'âo matin.
 Lâi avâi que por onn'affére que Touzenet et sa Perterosset aussant éta d'accoc. L'étai la religion. L'étai tâl dôu d'onna secte iô on pâo d'vèses avoué lè moo, — omète lo sè le crayant. Et s'étant promet l'on à l'autro, lo premi que sarâi moo de télègraphii à l'autro quenmet lâi fasai dein lo paï dâi derbon. Touzenet l'avâi promet à sa Perterosset, et la Touzenetta à son Touzenet.

L'è bo et bin Touzenet que l'a pétâ la grôula lo premi et que l'è parti po lo grand voyâdzo. Et du clli dzo, la Touzenetta atteindâi adi dâi novalle de l'*au-delà*, quenmet dit lo ministre. Lè z'hâore, lè-dzor, lè senanne sè passâvant et rein ...adi rein, que la fémalla étai dein ti sè z'état. Fallâi que l'autro mondo futsse à dâi ride z'éteindya via po dere que Touzenet, que l'étai portant onn'âma et que pouâve ludzi asse châ que lè z'einludze, mette atant de temps po lâi télègraphii oquie. Tot parâi, onna né, seimblie à la Touzenetta qu'on la gatolhîve désô lè pi. Sè peine : « L'è Touzenet !, l'è dinse que mè gatolhîve dâi premi qu'on étai maryâ, po vêre se i'été de bouna ».

Adan, avoué onna voix dâoce quenmet dâo mâ que lè z'avelhie arant sucrà dôu iâdzo, lâi fâ :
 — E-te tè, Touzenet ?
 — Oï ! que lâi repond lâma.
 — I-to bin iô t'ant met ?
 — Oï, su benhirâo ! bin benhirâo ! Porri pas itre mi.
 — T'i dan âo Paradis ?
 — Na, mâ su tot parâi à on eindrâ iô su très bin.
 — T'i dan âo Purgatoire ?
 — Na, mâ tè dio que lâi su bin, destra bin.
 — Mâ ! mâ ! iô pâo-t'itre einfè ?
 — Justameint. Mâ cein fâ rein ; su tôt parâi bin plie benhirâo que quand i'été avoué tè !

Marc à Louis.

Mot d'auteur. — Emile Augier ne semblait pas avoir dans les médecins une fois plus robuste que celle de Molière. Un des amis de l'auteur du « Mariage d'Olympie » lui demandait de ses nouvelles.

Le poète répondit qu'il était un peu souffrant.

— Comment ! Augier, vous êtes malade et vous ne voyez pas de médecins ?

— Mais si.
 — Que vous ont-ils ordonné
 — Un tas de choses.
 — Eh bien !
 — Oh ! il y a des maladies qui sont préférables à leurs remèdes.

La peur légitime. — Un financier archivéreux arrive en retard à un rendez-vous.

— Figurez-vous, dit-il, que ma montre était arrêtée.

— Je commençais à être inquiet, lui est-il répondu, mais enfin, puisque ce n'est que votre montre...

+ THÉOPHILE RITTENER

Comme nous l'avons déjà annoncé, en dernière heure, nous avons eu le regret de perdre, en Théophile Rittener, un collaborateur dont les articles, trop rares au gré de nos lecteurs et au nôtre, étaient très goûtés. Nous avons de même perdu en lui un ancien et fidèle ami du *Conteur*.

Voici quelques détails biographiques que nous empruntons au *Journal de Château-d'Oex*. Théophile Rittener était né au chef-lieu du Pays-d'Enhaut.

C'est un enfant de Château-d'Oex qui disparaît, figure attachante pour ceux qui eurent le privilège d'être de ses amis. Sorti de la condition la plus humble, Théophile Rittener possédait des dons remarquables qu'une grande modestie a, seule, empêché de mettre en lumière. Fils d'un bûcheron de l'Etivaz et d'une journalière, ses goûts et sa simplicité le portaient vers l'étude, aussi sa mère l'envoya-t-elle au Collège Henchoz et à l'Ecole Normale. C'est en qualité de régent de Gérignoz, qu'en 1880, il rentra dans ce Pays-d'Enhaut, qu'il aimait de toute son âme ardente de poète et de montagnard. Mais son esprit ouvert, curieux et avide de recherches, devait bientôt de nouveau l'éloigner du pays. Nommé préparateur de géologie au Musée cantonal, il y poursuivit des études personnelles de botanique et de géologie, science à laquelle ses travaux sur le Jura et les Alpes ont ouvert la voie à nos plus célèbres géologues suisses et font regretter que les difficultés de l'existence n'aient pas permis à leur auteur de donner sa mesure dans ce domaine.

Nommé maître au Collège de Ste-Croix, il y enseigna pendant 35 ans, consacrant modestement à la pédagogie ses talents et sa vaste érudition de savant autodidacte.

Théophile Rittener était surtout connu au Pays-d'Enhaut par son magnifique panorama de Cray dont les exemplaires se font de plus en plus rares. Il avait mis dans ce travail, non seulement son beau talent de dessinateur, mais aussi l'amour profond qu'il avait gardé à chaque sommet et à chaque coin de son pays natal.

Bien qu'homme de science, Théophile Rittener avait une nature de poète et une tendance innée à la littérature et à la philosophie.

Les amis que Théophile Rittener compte encore au pays garderont fidèlement le souvenir de cet homme de science et de bien.

Voici quelques vers qu'un bloc erratique suggéra à Théophile Rittener et qui sont un peu son histoire à lui, l'austère et noble fils de la montagne.

*Que tu me plais, bloc erratique,
 Toi que le destin égara,
 Si loin de ta demeure antique,
 Sur le flanc du sombre Jura.*

*Pareil à l'homme solitaire,
 Habitant pays étranger,
 Tu conserves un air austère
 Que rien ne peut jamais changer.*

*Mais ton isolement te laisse
 Tant de grandeur et de fierté,
 Qu'on devine en toi la noblesse
 De l'Alpe qui t'avait porté.*

*Qui nous dira ton odyssée,
Le long voyage des glaciers ?
Combien dura la traversée ?
Peut-être des siècles entiers.*

*Et maintenant, sur la prairie,
Enfant exilé des sommets,
Tu pleures ta belle patrie
Que rien ne te rendra jamais !*

*Nouveau supplice de Tantale,
Tu vois, entre les noirs sapins,
Resplendir la cime natale
Au milieu des grands pics alpins.*

* * *

Nous publierons samedi prochain un fragment d'un intéressant article de Théophile Rittener sur le « Jura », qu'il habita si longtemps et où s'acheva sa carrière.

LES TYRANS DOMESTIQUES

LUNE brave femme, cette boulangère ! Une femme simple et honnête, au visage plein, souriant, éclairé d'un regard naïf, toujours un peu étonné.

La boutique est toute simplette aussi. Elle fait partie d'une très ancienne bâtisse, au cœur de la vieille ville. Le petit porche est historié de moulures jolies, le carrelage de dalles bleues s'est creusé sous les pieds de vingt générations, les portes tournent sur leurs gonds en gémissant. La porte du fond est tendue d'un rideau à carreaux rouges et blancs, et pour un peu, on s'attendrait, en le soulevant, à voir trembler, derrière, un jardinet campagnard. Le plafond bas est enfumé, les murs sont crépis à la chaux et, sur des rayons de bois blanc, s'étagent les pains de pur froment dont le parfum léger flotte dans l'air et s'épand jusque sur le trottoir.

A la saison arrivent aussi, dans cette délicieuse boutique, de vastes paniers de prunes, de pommes, de poires, cueillies, dit la boulangère, dans le verger du cadet de la famille.

Ces hautes bourriches de fruits hérisseés de longs brins de paille achèvent de donner un aspect rustique et pittoresque à ce petit coin perdu, fleurant bon la nature, sauvé, semble-t-il, de la contagion malsaine d'avidité qui gâte le commerce contemporain.

Amélie, dont l'âme campagnarde se dilatait d'aise dans ce milieu évocateur, m'y avait conduite un jour, émerveillée, et j'avais dit :

— Nous prendrons désormais notre pain chez cette brave femme !

Et il en fut ainsi.

* * *

Le pain n'était pas mauvais et, l'imagination aidant, nous le trouvâmes supérieur.

Je chantais, sur tous les tons, les qualités idylliques de ma petite boulangerie.

— Rien ne vaut, disais-je, la panification basée sur les vieux principes. Les fours à gaz et à charbon ne pourront jamais communiquer au pain le savoureux arôme que lui donne le bois, surtout le sapin.

Quelqu'un remarqua qu'on ne voyait jamais entrer de sapin ni même de bois quelconque dans la petite boulangerie, mais j'écartai cette objection, qui me semblait injurieuse, en disant que cela se faisait à six heures du matin.

J'ai dit cela, j'en ai le souvenir très net. Je revois la scène. C'était un matin, et je trempais, dans un bol de café, une tranche de pain grillé.

— Remarquez, ajoutai-je, comme cette tranche de pain s'est délicatement roussi à la flamme. Loin de tourner à la braise cassante et dure, comme le pain falsifié des villes, elle a pris un parfum et un crosticant délicats !

Ce fut le lendemain de ce jour que le malheur arriva.

* * *

Le matin était divinement printanier. Sur la table claire et fleurie fumait un café odorant, des rôties toutes chaudes s'empilaient dans le corbillon d'osier, une douce quiétude s'épançait sur les choses.

Et Amélie entra, un pain entamé dans la main, les yeux exorbités !

Cela nous fit sursauter.

Les invasions brusques d'Amélie nous plongent toujours dans une indicible angoisse.

— L'eau coule !, criâmes-nous en choeur.

Amélie secoua la tête en signe de violente dénégation et me tendit — pourquoi à moi ? — le pain en disant :

— Ça !

L'émotion l'étranglait.

Un point brunâtre tranchait la blancheur de la tranche.

— Ça ? dis-je avec une feinte insouciante, c'est une « corinthe » égarée dans la pâte sans doute ?

— Corinthe ! Mais, madame ! C'est une pun... !

Nous ne lui laissâmes pas achever le mot, des cris d'horreur en courrirent la fin. Puis nous regardâmes stupidement le corbillon d'osier.

— Pas possible, dis-je.

— Madame, sentez !...

Pas d'erreur, c'en était !

— Il y en a peut-être plusieurs, dit quelqu'un.

Cette fois cela dépassait l'endurance humaine. Les faces se crispèrent, ce fut une débandade, on demandait de l'air !

Je sentis alors monter en moi le flot d'une indignation que ne calmaient certes pas la perspective d'une longue et inévitable suite d'allusions perfides.

L'estomac en révolte, j'emballai le pain et, suivie de la fidèle Amélie, je fis une entrée majestueuse dans la petite boulangerie idyllique.

* * *

La boulangère nous accueillit avec son placide sourire.

Répondant à peine à son bonjour, j'attendis que le paquet fut délicé.

— Voulez-vous, s'il vous plaît, Madame, me dire ce qu'il y a dans ce pain ?

La boulangère prit le morceau de pain, roula ses grands yeux glauques, puis répondit d'une voix douce :

— Une petite « corinthe », sans doute, Madame, ça arrive, des fois, dans les fabriques.

Les fabriques ! Un éclair me traversa l'esprit. Le bois, pensais-je, on ne voyait jamais le bois !

— Comment, vous ne faites pas le pain ici ?

— Mais non, bien sûr. Ça vient d'une fabrique. Une très grande fab...

— Peu importe, interrompis-je, dites-moi d'abord ce qu'il y a dans ce pain.

Amélie, pratique, ajouta :

— Sentez !

La boulangère flaira et son sourire disparut, et avec lui la bénignité de son opulente personne.

— Ah ! les c..., éjacula-t-elle. Quelle saleté ! C'est la première fois que ça m'arrive. Sont-ils devenus dégoûtants ! C'est depuis la mort du père que ça devient « de plus en plus pire ». Je devais déjà gratter la saleté du pain, v'là maintenant qu'y mettent la saleté dedans ! Des punaises dans le pain !! Jamais !!!

— Sur le pain, ça peut arriver, n'est-ce pas ? On sait pas empêcher que ça grouille, puisqu'y en a partout... « Sur » le pain ça se comprend, mais « dans » le pain, jamais... jamais...

— Jeanne Colin.

LA MANIÈRE DE VIVRE DE NOS ANCÊTRES
(Suite.)

*Comme il faut varier la maniere de vivre,
selon la varieté des ages.*

CEST une chose assurée que l'homme, jacoit qu'il fasse tout ce qui est requis pour Conserver son tempérément naturel, ne peut toutes fois demeurer toujours en un mesme estat, sans recevoir alteration. Car il est premeirement chaud et humide de nature, mais avec le temps la chaleur et humeur radicale diminue si fort, qu'il devient en fin froid et sec. Tellement qu'on aperçoit manifestement par intervalles d'années, le corps de soy mesme changer de complexion. Les Medecins ayans

esgard aux plus sensibles et apparans changemens, ont divisé toute la vie humaine en plusieurs parties, qu'ils ont appelé aages. Et d'autant que l'homme durant le cours naturel de sa vie, endure cinq mutations remarquables en son tempérément, ils ont distingué autant d'aages, qui sont l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, l'aage moyen et la vieillesse : que plusieurs ont mesuré par septenaires, pour ce que la nature de sept ans en sept ans a coutume de remuer mesnage... Il y a beaucoup de vieillards à quarante ans et une infinité de jeunes à soixante. Il y a des complexions qui vieillissent plustost et les autres plus tard. Les sanguins vieillissent fort tard, pour ce qu'ils ont beaucoup de chaleur et d'humidité. Les melancholiques qui sont froids et secs vieillissent plustost. Pour le regard des sexes, le feminin vieillit toujours plustost que le masculin. Il appert de là que le corps passant d'un aage à l'autre, recharge autant de fois de température. Il est donc certain qu'il faut ordonner diverse maniere de vivre selon la diversité des aages. Quelle doit estre la maniere de vivre des enfans ? Comme ce qui est contre nature est osté par son contraire : ainsi ce qui est naturel est-il conservé par son semblable. Par quoy la température des enfans naturellement chaude et humide doit estre entretenu par une maniere de vivre tempérément chaude et humide. De sorte qu'il n'est pas bon de les exposer à l'air excessivement chaud et encore moins au froid. Pour cette cause on doit adviser de mettre l'enfant à nourrice en un lieu où l'air soit tempéré et qui soit pur et bon. On le doit aussi tenir ordinairement couché dans son berceau, en une chambre qui ne soit pas trop claire. Car la grande clarté, outre qu'elle engarde le dormir, elle esgare et esblouït la veüe de l'enfant, laquelle est tendre et debile : au contraire l'obscurité l'unit et fortifie. Il faut aussi quelquefois porter l'enfant hors de sa chambre en un lieu plus libre et en plus grand air, tant pour rafraîchir sa chaleur en inspirant l'air frais que pour recréer ses esprits à voir diverses choses. Mais on se doit bien garder de le porter au soleil, au serain, au vent, à la pluye et à l'air intempéré. L'enfant nouveau né demande estre nourry de choses humides. Voilà pourquoi le laict de la mammelle luy est fort propre pour sa nourriture ordinaire. La quantité du laict qu'on doit à chaque fois bailler à sucer à l'enfant est limitée par la Consideration de l'aage de la Complexion et de l'affection qu'il a de tetter. Car au commencement de sa naissance jusques au premier mois, parce qu'il n'a pas encore le pouvoir de digerer beaucoup, il luy en convient donner peu. De là en avant à raison qu'il croist et qu'il est plus fort pour le tirer et le digérer, il luy en faut bailler davantage. En apres s'il est de complexion tempérée, de bonne habitude et de grande vie, il est expedient de luy en donner en plus grande quantité : Si non en moindre. Puis si l'on aperçoit qu'il crie après la mammelle et qu'il demande à tetter davantage, il luy en faut bailler encore. Il se faut bien garder toutesfois de luy en bailler tout en un coup, qu'il en soit saoul et qu'il n'en ait plus qu'il ne luy en faut. Car par trop grande repletion, il luy advient tension de ventre, inflation ès costez, abondance de ventositez, douleur, pectoral, faute de repos, nausée, vomissement blancheur d'urine indigeste. Au contraire, si l'on voit que l'enfant refuse le laict et n'en veult plus prendre, il ne luy en faut pas bailler contre son cœur, parce qu'il s'en trouverait mal. Il n'atterra que deux fois le jour ou trois au plus. Mais il est meilleur de donner peu et souvent à tetter à l'enfant que d'estre longuement sans l'allaiter et luy bailler beaucoup de laict tout en une fois... La nourrice doit laver d'eau tiède le bout de sa mammelle, devant le mettre en la bouche de l'enfant afin qu'il ne succe quelque ordure avec le laict ; puis le doit presser avec sa main et faire tomber le premier laict. Cela fait, le doit encore presser et tirer quelque peu le laict dans la bouche de l'enfant, pour luy faire prendre